

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



QUELS SONT LES **ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

14 900

établissements employeurs dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

+ 1 %

d'établissements entre 2007 et 2018 dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

32 %

des établissements comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Sources : Insee - DADS - Traitement Carif-Oref.

La région concentre

8 %

des établissements employeurs de la France

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

QUELS SONT LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE CET OPCO EN RÉGION ?

CHAMP D'APPLICATION

Libelle des branches, régions, entités de l'IDCC	IDCC
Centres de lutte contre le cancer	
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes	
Établissements médicaux sociaux de l'union internationale des secteurs sanitaires et sociaux	
Établissements privés de diagnostic, de soins, de réadaptation fonctionnelle ; établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées, privés à caractère commercial et établissements thermaux	
Handicapés ; établissements et services pour les personnes handicapées et handicapées	
Hospitalisation privée ; établissements privés d'hospitalisation, de soins, de soins et de garde à tout non lucratif (FSEAP)	
Services de santé au travail intervenant auprès de	

Source : Légifrance - Arrêté des 29 mars et 9 mai 2018.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Secrétaire générale de région de la Délégation Sud et Corse

Nelly Ivanchak

Tour Méditerranée - 65, Avenue Jules Cantini

13298 Marseille Cedex 20

Tél. : 04.91.14.05.40

Courriel : sud-corse@opco-sante.fr

Site internet : opco-sante.fr